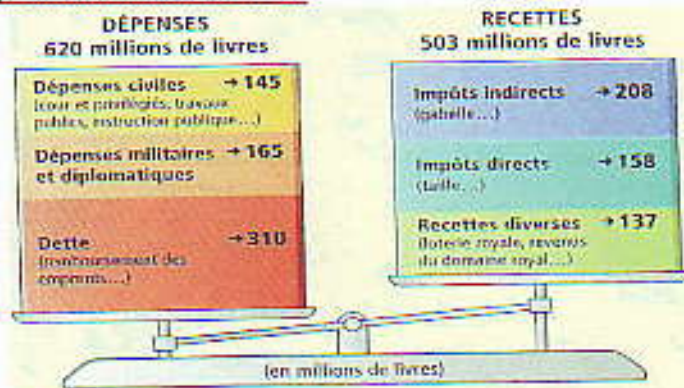


Sujet 2 : Une monarchie française en crise. (HISTOIRE) CORRIGE

Document 1 : Le budget du royaume de France en 1788.



Document 2 : Une crise générale.

« Une opinion prévaut : c'est ce qu'on est à l'aurore d'une grande révolution dans le gouvernement ; que tout le montre : la grande confusion dans les finances, avec un déficit impossible à combler sans les Etats généraux du royaume ; (...) aucun ministre qui ait des talents assez marqués pour trouver d'autres remèdes que des palliatifs ; sur le trône, un prince animé d'excellentes intentions, mais n'ayant pas des ressources d'intelligences suffisantes pour gouverner à un tel moment sans ministre ; une cour ensevelie dans le plaisir et la dissipation et aggravant la détresse, une grande fermentation dans tous les rangs de la société, un grand levain de liberté croissant à chaque heure depuis la révolution américaine ; le tout annonce une grande fermentation et agitation. »

A. Young, *Voyage en France*, 1787.

Document 3 : Qu'est ce que le Tiers-Etat ?

« Le plan de cet écrit est assez simple. Nous avons trois questions à nous faire.

- 1) Qu'est ce que le Tiers-Etat ? Tout.
- 2) Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien.
- 3) Que demande-t-il ? A y devenir quelque chose.

On verra si les réponses sont justes. Nous examinerons ensuite les moyens qu'on a essayés, et ceux que l'on doit prendre, afin que le Tiers-Etat devienne, en effet, quelque chose. Ainsi nous dirons :

- 4) Ce que les ministres ont tenté, et ce que les Privilégiés eux-mêmes proposent en sa faveur.
- 5) Ce qu'on aurait dû faire.
- 6) Enfin ce qui reste à faire au Tiers pour prendre la place qui lui est due.

Brochure de l'Abbé Sieyès, janvier 1789.

Document 4 : Un cahier de doléances du Tiers-Etat.

« 19. Que les droits de chasse et de pêche soient accordés.

20. Qu'à l'avenir il n'y ait plus qu'une seule dîme.

21. Abolir entièrement le droit de franc-fief² comme une taxe injuste et avilissante pour le Tiers-Etat.

23. Tous les impôts actuellement existants seront supprimés et remplacés par d'autres dont le perception sera la plus simple et la plus facile et qui porteront principalement sur le luxe.

24. Que la durée de tous les impôts sera limitée au terme de chaque convocation des Etats généraux.

26. La suppression de tous les privilèges destructeurs du commerce et de l'industrie.

29. Que toutes les corvées à faire aux chemins, dont les réparations sont à la charge des Etats, soient supportées par eux et non par les communautés pour la suite.

30. Fixer irrévocablement le retour périodique des Etats généraux, de trois ans en trois ans au plus tard ; et, dans le cas où ils n'auraient point été convoqués dans les délais fixés par la loi, statuer que les états provinciaux seront autorisés à s'opposer à toutes les levées d'impôts ; et que ceux qui voudraient en continuer la perception seront poursuivis comme concussionnaires.

32. Que les Etats généraux soient constitués de manière que le Tiers-Etat y jouisse d'une influence proportionnée à l'importance et aux droits d'un ordre qui est la nation même.

33. Conserver par une loi solennelle le droit qui appartient à la nation de s'imposer elle-même, de consentir ou de refuser l'impôt, d'en régler l'étendue, l'assiette, la répartition et la durée. »

Cahier de doléances des quatre paroisses du pays de Lalloeu, en Artois, élaboré lors de l'Assemblée de communauté du

23 mars 1789.

1. Dîme : taxe prélevée par l'Eglise catholique sur les récoltes paysannes.

2. Franc-fief : taxe payée par un bourgeois qui achète une seigneurie détenue par un noble.

Document 5 : La contestation de la société d'ordres.



(Ce ne durera pas toujours, gravure du XVIIIème siècle, BNF, Paris)

1. Questions sur documents (12 points)

1) (doc. 1) Pourquoi la monarchie a-t-elle un problème financier ? (1 pt)

La monarchie a un problème financier car le déficit s'élève à 117 millions de livres.

2) (doc. 2) Décrivez les principaux aspects de la crise des années 1780. Expliquez la phrase soulignée. (1,5 pts)

La crise des années 1780 possède plusieurs aspects :

- déficit important
- l'incapacité des ministres et du roi à faire face
- le rôle de la cour dans l'accroissement du déficit.

Par ailleurs, et c'est le sens de la phrase soulignée, Young avance l'idée que l'exemple américain joue à plein en France et que les Français souhaitent goûter aux libertés.

3) (doc. 3) Expliquez les deux premières propositions du texte. (1 pt)

Sieyès, qui sera élu député du Tiers Etats de Paris, dénonce le manque de représentativité de la majorité du peuple. Jusqu'alors, le Tiers Etats a été « tout » dans l'ordre économique mais « rien » dans l'ordre politique.

4) (doc. 4) Classez les articles en trois groupes : contre les privilèges, contre les taxes et les impôts, contre le système politique de la monarchie absolue. Rédigez ensuite une phrase pour chaque groupe en reformulant les propositions du texte. (3 pts)

Contre les privilèges	Contre les taxes et les impôts	Contre le système politique de la monarchie absolue.
<p>Art. 19 : Que les droits de chasse et de pêche soient accordés.</p> <p>Art. 26 : « La suppression de tous les privilèges destructeurs du commerce et de l'industrie ».</p> <p>Art. 29 : « Que toutes les corvées à faire aux chemins, dont les réparations sont à la charge des Etats, soient supportées par eux et non par les communautés par la suite. »</p>	<p>Art. 20 : « Qu'à l'avenir il n'y ait plus qu'une seule dîme. »</p> <p>Art. 21 : « Abolir entièrement le droit de franc-fief comme une taxe injuste et avilissante pour le Tiers-Etat ».</p> <p>Art. 23 : « Tous les impôts actuellement existants seront supprimés et remplacés par d'autres dont la perception sera la plus simple et la plus facile et qui porteront principalement sur le luxe ».</p>	<p>Art. 30 : Fixer irrévocablement le retour périodique des Etats généraux... et que ceux qui voudraient en continuer la perception seront poursuivis comme concussionnaires ».</p> <p>Art. 32 : « Que les Etats généraux soient constitués de manière que le Tiers Etat jouisse d'une influence proportionnelle à l'importance et aux droits d'un ordre qui est la nation même ».</p> <p>Art. 33 : « conserver par une loi solennelle le droit qui appartient à la nation de s'imposer elle-même, de consentir ou de refuser l'impôt, d'en régler l'étendue, l'assiette, la répartition et la durée. »</p>

5) (doc. 4) Les cahiers de doléances ont-ils pu être rédigés par des paysans ? Justifiez votre réponse. (2 pts)

Ces articles et la qualité de l'expression montrent que, lors de la rédaction des cahiers, c'est surtout la voie de la bourgeoisie qui se fait entendre.

6) (doc. 5) Quelle est la critique formulée par cette caricature ? (1 pt)

Cette caricature représente de manière satirique la société d'ordres et dénonce son caractère injuste. On y voit que le paysan doit porter tout le poids du royaume (l'abbé et le noble, privilégiés).

7) (doc.1 et 5) Quel lien peut-on faire entre la gravure et le budget du royaume ? (1 pt)

Si le budget est déséquilibré, c'est parce que les exemptions d'impôts et de taxes sont nombreuses. Les plus aisés du royaume bénéficient du privilège de ne payer aucune contribution. Toutes les dépenses du royaume reposent alors sur le seul Tiers-Etat.

8) (doc. 4 et 5) Quelles doléances correspondent à ce que dénonce la caricature ? (1,5 pts)

On peut relier les doléances des articles 19, 20, 21 et 23 à ce que dénonce la caricature.

2. Paragraphe argumenté (6 points)

Décrivez en quelques phrases la crise que connaissent la monarchie et la société française à la veille de 1789. Vous utiliserez les mots suivants : budget, Etats généraux, doléances, égalité, Tiers Etat, absolutisme, impôts.

A la veille de la Révolution, le royaume de France connaît une profonde crise. Le *budget* de l'Etat connaît un important déficit que les *impôts* pesant sur le seul Tiers-Etat ne peuvent combler. Le roi décide alors de convoquer les *Etats généraux* du royaume. Pour préparer ceux-ci dans les meilleures conditions, le peuple est appelé à exprimer des *doléances* en rédigeant des cahiers devant alimenter les débats. C'est l'occasion pour le peuple de revendiquer plus d'*égalité* et d'en finir avec les abus de l'*absolutisme*.